VENTES DE LAINES
A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 9 juillet 1920.

Les prix pour les bonnes laines mérinos et les croisés fins sont les mêmes qu'à la série précédente.

Les peaux détrempées et les croisés communs sont négligés et en grande partie refusés.

J'ACHÈTE tout ce qui vaut le plus cher. BILLOUD, 10, r. Charité, LYON 30648

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 11 JUILLET :

Aujourd'hui, saint Norbert ; demain, sainte Agiate.

193e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 01 ; coucher, 20 h. 51.

Lune : Dernier quartier du 17. Nouvelle lune, le 23.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 20 h. 30.

Bibliothèque pour Tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : Ouvert de 10 h. 30 à midi.

Chapelle Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., rue Blanchemaillé.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées, ouverts de 9 à 12 h.

Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies : de 7 à 12 h.

Pharmacies de garde : MM. Willot, rue du Vieil-Abreuvoir ; Dairy, rue Notre-Dame ; Delepierre, rue du Moulin ; Destelle, rue de Mouvaux.

A 20 h. ½ : « L'Instituteur » et « Le songe d'un soir d'amour », à l'Impérial.

MORT DE M. ACHILLE ROUSSEAU
ancien conseiller municipal président d'honneur de la « Mutuelle Nadaud »

Une personnalité qui a tenu à Roubaix un rang considérable dans la grande industrie,

M. ACHILLE ROUSSEAU

la politique et les œuvres sociales, vient de disparaître : M. Achille Rousseau, ancien conseiller municipal, a succombé, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de soixante-huit ans, aux suites d'une longue maladie, aggravée par les souffrances morales et physiques endurées pendant l'occupation allemande.

Le nom de M. Achille Rousseau était pour ainsi dire connu de tout Roubaix. Et, malgré l'âpreté des luttes auxquelles il se trouva mêlé, on peut dire que ce nom éveillait sympathie chez la plupart ; une véritable vénération chez ceux qui, connaissant davantage M. Achille Rousseau, étaient en appréciaient son grand cœur ; enfin le respect et l'estime de tous, amis et anciens adversaires. Sa mort suscitera donc partout une douloureuse émotion et de sincères regrets.

S'il est possible de résumer en une brève formule les mérites d'une longue carrière si bien remplie pour le chef-lieu, dire de M. Achille Rousseau qu'il fut un grand industriel, un bon citoyen et un homme de cœur n'est rendre à sa mémoire un hommage sincère que l'opinion ne pourra manquer de ratifier.

M. Achille Rousseau est né à Villerean (Nord), près d'Avesnes, en 1852. Docteur en droit, il vint en 1877 se fixer à Roubaix, ayant choisi la carrière industrielle. Entré dans la maison Allart-Rousseau (aujourd'hui « Compagnie Générale des Industries textiles »), il devint, au décès de M. Léon Allart, gérant de cet important peignage qu'il conduisit vers une prospérité brillante, puisqu'il fut devenu l'un des plus considérables de France.

C'est d'ailleurs en sa qualité de grand industriel, et au titre d'exposant à l'Exposition anglo-française de Londres de 1909 que M. Achille Rousseau a été, le 17 mai 1910, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Chancelier du Consulat de Belgique en 1880, vice-consul en 1904, puis consul en 1906, en remplacement de son parent, le regretté M. Léon Allart, M. Achille Rousseau a exercé jusqu'à ces dernières temps ces fonctions importantes et délicates. Après plusieurs autres témoignages de reconnaissance pour les services qu'il lui a rendus en cette qualité, le Gouvernement royal belge nomma M. Achille Rousseau chevalier de l'Ordre de Léopold.

Administrateur des Hospices, membre du Conseil supérieur de l'Essai National des Arts industriels, ancien suppléant du juge de paix des cantons Est et Ouest, ancien délégué cantonal, il avait, à ces différents titres, mérité d'être nommé officier d'Académie.

M. Achille Rousseau a joué dans la politique locale un rôle très important. Il a été l'un des principaux organisateurs et l'un des chefs de la vigoureuse et mémorable lutte entreprise, il y a déjà un quart de siècle, contre le collectivisme révolutionnaire.

Le collectivisme s'attaquait alors à visage découvert à la Société et à la Patrie. Il devenait pour Roubaix un danger immédiat. Les bons citoyens partisans de l'ordre et du progrès social dans la légalité, prent alors le geste qui s'imposait, qui a été renouvelé depuis, en présence d'une situation semblable et que répéteront toujours devant le même péril antisocial et antinational, les bons Français : sans sacrifier aucun principe, mais faisant taire des préférences personnelles, ils s'unissent fraternel par amour de la grande et de la petite Patrie. De cette sincère collaboration naquit la sympathie et même l'amitié entre hommes à qui il était arrivé parfois de s'opposer mais qui, se retrouvant dans les mêmes rangs pour le bon combat, constataient avec joie que tant d'idées essentielles les rapprochaient naturellement.

Avant tout, de patriotisme. Ce fut le principe supérieur qui conduisit M. Achille Rousseau, président depuis 1890 de l' « Union Républicaine », à adhérer à l' « Union Sociale et Patriotique ». Il y apportait ses convictions ardemment républicaines, sa passion de libéralisme, son courage civique et sa popularité. La victoire ayant, en 1902, couronné les efforts des patriotes, il fut élu conseiller municipal et le demeura pendant toute la durée du séjour à la mairie des républicains ayant M. Eugène Motte à leur tête.

Extrêmement ferme dans ses opinions, sa sincérité même put l'emporter quelquefois, vis-à-vis de ses adversaires du moment, au-delà de sa volonté. Mais le fond de son caractère était de courtoisie et, surtout, la bonté.

On peut bien dire de lui qu'il avait un cœur d'or. Il en tira, au sein même du conflit social si aigu de notre époque, le secret de se faire aimer de la foule d'ouvriers qui travaillaient dans ses usines. Cette générosité ordonnée et clairvoyante a trouvé son expression parfaite dans l'appui qu'il a donné, depuis sa fondation en 1900 par son ami Edouard Dubois, à l'œuvre admirable de la « Mutuelle Nadaud », l'une des premières sociétés de France.

Dans les dernières années de sa vie, toute la préoccupation de son dévouement s'était, semble-t-il, portée sur la « Mutuelle Nadaud », dont il n'a jamais cessé d'être le président d'honneur très actif. Il voyait dans cette institution comme une sorte de couronnement de toutes ses aspirations vers le bien-être de secours mutuels de France.

Par-dessus toutes ses qualités c'était, enfin, rappelons-le, la bonté qui dominait. Et cette vertu, chez lui, s'exerçait à la fois sans mesure et sans distinction des personnes.

C'est aussi sans réserve que nous apportons à la mémoire de ce bon Roubaisien, l'hommage de nos profonds regrets, présentant à Mlle Emma Rousseau, sa sœur, et à sa famille, l'expression de nos sincères condoléances.

Les funérailles de M. Achille Rousseau seront célébrées le mardi 13 juillet, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

* *

MUTUELLE NADAUD. — La Commission administrative a le regret d'informer les sociétaires de la mort du sympathique président d'honneur de la société, M. Achille Rousseau, et les prie d'assister à ses funérailles qui auront lieu le mardi 13 courant, à 10 heures du matin, en l'église du Sacré-Cœur.

La réunion se fera au siège de la société, 2, boulevard de Strasbourg, pour se rendre en corps au cortège.

Etant donné l'attachement que tous les sociétaires avaient pour M. Achille Rousseau, qui a tant fait pour la « Mutuelle Nadaud », la Commission espère qu'elle n'aura aucune absence à déplorer.

N.-B. — L'insigne est de rigueur : il s'en trouvera au siège à la disposition des sociétaires.

DES GATEAUX LE 14 JUILLET A TOUS LES ENFANTS

L'Union Nationale et Républicaine constituant que contrairement à ce qui se passe à Roubaix et à Croix, les Conseils municipaux de nombreuses villes de France (villes Nantes, Angers, Dax, etc.), votent pour les enfants de toutes les écoles indistinctement des crédits pour secours et douceurs, déclare qu'il est très possible de donner des gâteaux le 14 juillet à tous les petits écoliers roubaisiens indistinctement.

C'est d'ailleurs ce que comprirent les conseillers de la minorité socialiste de Tourcoing, du Cateau, de Boulogne-sur-Mer, qui, cette année même décidèrent avec la majorité que le Conseil n'avait pas à faire de différence entre les enfants et votèrent avec elle la répartition des douceurs de la commune aux élèves de toutes les écoles publiques et privées.

Pour réparer cette injustice commise en notre ville, l'Union Nationale et Républicaine informe les intéressés que des listes de souscriptions peuvent être demandées à M. Léon Scriva, 8, rue du Pays.

Les dons, aussi minimes qu'ils puissent être, sont reçus également, aux adresses ci-dessous : MM. Paul Delgrange, rue Nain, 67 ; Désiré Cornil, rue Jouffroy, 17 ; Henri Pipart, rue de Beaumont, Foyer Roubaisien, 4 ; Pierre Sivirgol, rue des Ogiers, 16 ; René Ballois, rue d'Alma, 157 ; Julien Ketelers rue Turgot, 94 ; Louis Mahieu, rue Daubenton, 86.

La tombola de l'Association des Journalistes du Nord

L'exposition des tableaux et œuvres d'art qui constituent les lots de la grande tombola de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, organisée par le « Journal de Roubaix », provoque le plus vif intérêt. Il n'est point de passant qui ne s'arrête devant la vitrine du magasin de meubles de M. Leroy, 23, Grand'-Rue, pour admirer cette belle collection, qui vient encore de s'enrichir.

Il n'est point actuellement pour les amateurs de jolies choses d'opération plus tentante que celle de participer à cette tombola. Elle est à la portée de tout le monde, sans le moindre dérangement, puisqu'il suffit de demander des billets, du prix d'un franc chacun, à tous les porteurs du « Journal de Roubaix ». On peut s'en procurer aussi dans nos bureaux de Roubaix et de Tourcoing.

Les personnes qui ne veulent point manquer cette chance de devenir possesseurs d'une des meilleures œuvres d'art d'un artiste du Nord ne doivent point attendre le dernier moment pour prendre leurs billets. Ceux-ci s'enlèvent rapidement et le tirage sera effectué prochainement.

Contre une odieuse propagande

L'odieuse propagande que nous avons stigmatisée ici, continue à susciter les plus vives protestations.

Aujourd'hui, c'est l' « Action française de Roubaix-Tourcoing » qui nous prie d'informer nos lecteurs de la décision qu'elle vient de prendre de faire intervenir immédiatement ses « gendarmes supplémentaires ».

Elle nous dit que cette propagande ne peut durer un jour de plus et qu'elle va l'arrêter immédiatement. Une surveillance est exercée dès aujourd'hui.

L' « Action française » de Roubaix-Tourcoing nous prie d'ajouter qu' « elle sera très heureuse d'accepter, pour l'aider dans cette épuration, le concours des jeunes gens que révolte cette ignoble campagne payée par la Bochie. Il leur suffirait de s'inscrire à ses bureaux, 9, rue Nationale, à Tourcoing. Aucune préférence politique, ajoute-t-elle, ne peut faire hésiter devant l'union contre ces menées anti-françaises. »

LA FETE DES FABRICANTS

L'Administration municipale, d'accord avec le Conseil des Prud'hommes, a fixé la fête des Fabricants au dimanche 8 août.

Une cérémonie religieuse et patriotique à la mémoire des Combattants de 1870-71

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la guerre franco-allemande, la Société des Anciens Combattants de 1870-71 fera célébrer, le 18 juillet, à midi, en l'église St-Martin, une messe à la mémoire des combattants de 1870 et 1871 et de leurs enfants « morts pour la Patrie ».

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, **VENTE LIBRE** de : Brosses : Beurre frais de Normandie, 11.00 le kilo ; Sardines, 1.75 et 2.10 ; Figues, 1.10 la livre ; Conserves, 2.50 et 1.40.

N.-B. — Pour la vente du beurre la carte de denrées sera exigée à la caisse.

VIN ROUGE (1.85 le litre) VENTE LIBRE

Lundi 12, de 8 à 11 h., 7e jaunes et verts ; de 2 à 4 h., 8e jaunes et verts.

POMMES DE TERRE NOUVELLES

Longues, 1er choix, 0.60 c. le k., 2 kil. par personne

Lundi 12, de 8 à 11 h., 14e jaunes et verts ; de 2 à 4 h., 15e jaunes et verts.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS

(Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Lundi, 12 juillet, 9e jaunes, 1 à 600.
Mardi, 13 juillet, 9e jaunes, 600 à 1.200.
Jeudi 15 juillet, 9e verts, 1 à 500.
Vendredi 16 juillet, 9e verts, 500 à 1.000.
Samedi 17 juillet, 9e verts, 1.000 à 1.500.

Les marques de vente ont servi tous les jours le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 5 h.

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX ASSISTÉS. — Lundi 12 juillet, rue de l'Hospice, pour les groupes A. et B. 7e section.

Groupe A. — Lundi 12, 8 h., 19.000 à 19.400 ; à 9 h., 20.401 à 20.600 ; à 10 h., 20.601 à 21.800 ; à 11 h., 21.801 à 23.300 ; à 2 h., 23.301 à 23.800 ; à 3 h., 23.801 à 24.300 ; à 4 h., 24.301 à 24.800.

Mardi 13, à 8 h., 24.801 à 25.300 ; à 9 h., 25.301 à 25.800 ; à 10 h., 25.801 à 26.300 ; à 11 h., 26.301 à 26.800 ; à 2 h., 26.801 à 27.300 ; à 3 h., 27.301 à 27.800 ; à 4 h., 27.801 à 28.300.

L'INSCRIPTION DU CHARBON. — 1 et 2 personnes, 50 kil. pour 17 fr. 50 ; 3, 4 et 5 personnes, 100 kil. pour 35 fr. ; 6 personnes et plus, 150 kil. pour 52 fr. 50. — Lundi 12 juillet, 1er secteur, de 8 à 11 h. ; 2e secteur, de 14 à 17 h. — Mardi 13, 3e secteur, de 8 à 11 h. ; 4e, de 14 à 17 h.

SOUTIENS DE FAMILLE. — Paiement des secours arrêtés lundi 12 juillet, de 9 h. à 11 heures 30 du matin, chez MM. les percepteurs des contributions.

Mme WALTER, 19 bis, rue de l'Industrie, à Roubaix, reprendra le premier août prochain, ses cours de vacances.

APRES LA JOURNEE SOCIALE DU 4 JUILLET. — Le « Nord Social » publiera, dans son prochain numéro, le compte-rendu de la journée sociale du 4 juillet, avec les discours in-extenso de MM. Duthoit, Zirn held et du R. P. Rutten, prononcés à l'Hippodrome de Roubaix.

Les abonnés et les syndiqués sont priés de patienter une huitaine de jour pour recevoir le « Nord Social », actuellement confié à l'impression.

Ce numéro d'un très grand intérêt, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 le numéro. Les commandes qui en proviendront serviront à couvrir les frais considérables qu'un tel travail, aussi important que minutieux entraîne.

Envoyer les commandes au Secrétariat Social, 111, rue Pellart, à Roubaix ; au « Demi-Cercle », place Notre-Dame, à Roubaix ; « A la Nouvelle Aventure », rue du Château, à Tourcoing ; au « Cercle Ouvrier », rue Saint-Pierre, à Mouscron.

HALLE FLIPO : Vin rouge, 1.25 et 1.60 ; blanc, 2.50 ; Chester, Gruyère, 8 à 10.00 ; Café, 10.50 ; Pain d'épices, 4 et 4.50 ; Confitures, 3.75 ; Camembert depuis 0.75. Dattes 2.00. 55201

CROIX DE GUERRE BELGE. — Nous apprenons avec plaisir que l'un de nos concitoyens, M. Léon Deschepper, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, lieutenant de réserve, commandant devant l'ennemi de l'escadrille Caproni 170, vient de recevoir de M. le ministre de la guerre, la croix de guerre belge, pour sa belle conduite pendant l'offensive de Flandres en 1917.

LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES ENTREPRENEURS DU BATIMENT DE ROUBAIX apprend avec peine la mort de M. Albert Delporte, entrepreneur de couverture, 69, rue de Mouvaux, à Roubaix, et il invite tous ses adhérents à assister aux funérailles qui auront lieu demain lundi, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Antoine de Roubaix. 55224

UN MANIFESTE DES DEBITANTS DE BOISSONS A PROPOS DES NOUVEAUX IMPOTS. — Le syndicat des débitants de boissons, dont le commerce est frappé par les nouveaux impôts, surtout pour les alcools, nous adresse une protestation contre ces nouvelles charges et annonce que ses membres se voient dans l'obligation d'augmenter le prix des consommations s'ils veulent que leur commerce leur permette de vivre.

NAUWELAERS, Ch.-Dentiste, 1, r. Lannoy. Extractions et pose de dents sans douleur. 621-t

LA MONTRE VOLÉE. — Samedi matin se présentait chez M. Eugène Vandaele, tripier, rue du Pontenier, 117, à Roubaix, un gamin âgé de 10 ans environ, venant lui offrir une montre en or, envoyé pour cela, disait-il, par sa mère.

Pris de soupçons, le tripier questionna l'enfant qui lui déclara habiter rue de la Balance, 12, et prit la fuite aussitôt. Poursuivi par M. Vandaele, le gamin ne put être rejoint. Comme il avait laissé la montre entre les mains du marchand, celui-ci l'a remise à M. Barthouil, commissaire de police du deuxième arrondissement, après avoir apporté sa déclaration.

Au cours d'une enquête faite immédiatement par la police, il a été établi que l'adresse donnée par le jeune homme était fausse. Celui-ci est recherché.

CROIX
LA FETE NATIONALE
En faveur des écoles libres

La Municipalité ayant refusé de faire participer les enfants des écoles libres à la distribution de gâteaux à l'occasion du 14 juillet, le Comité libre a ouvert une souscription populaire en faveur de ces enfants, chez M. Henri Brouillard, rue de l'Ermitage, 159, et M. Clovis Dewas, libraire, rue Jean-Jaurès, 16.

Le Comité compte sur la générosité des Croisiens pour réparer l'injustice créée par l'Administration municipale envers les enfants des écoles libres.

Une lettre de la « Société de Secours Mutuels Saint-Martin »

M. J.-B. Decottignies, président de la Société de Secours Mutuels Saint-Martin, a adressé à M. Tellier, maire, une lettre pour l'avertir qu'en raison du refus de la municipalité d'accorder des douceurs aux enfants de toutes les écoles, la Société de Secours Mutuels Saint-Martin ne prendrait pas part au cortège.

LIGNES TÉLÉPHONIQUES. — Un projet d'installation de lignes téléphoniques pour l'extension du réseau des P.T.T., est à la disposition des habitants à la Mairie, où toutes observations seront reçues.

AU RAVITAILLEMENT. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, le Comité a décidé qu'il serait délivré gratuitement par personne : 125 gr. de café, 250 gr. de sucre, 100 gr. de confiture, 125 gr. de cacao. Ordre de distribution : Lundi 12 juillet, Secteur Grand'-Rue ; mardi 13, Secteur Gare ; jeudi 15, Secteur Hébert ; vendredi 16, Secteur Roubaix. Une circulaire distribuée dans chaque famille, fera connaître ultérieurement les heures de distribution.

WASQUEHAL

LA MÉDAILLE MILITAIRE POSTHUME a été attribuée à la mémoire du sergent Jules Destiguien, mort pour la France, avec la citation suivante :

« Très bon sous-officier, énergique et très brave, très belle attitude au feu. Tombé à son poste de combat le 29 septembre 1914, au cours d'une contre-attaque française à Berwin. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

Les parents de M. Jules Destiguien demeurant rue Jean-Jaurès, 33.

LE RAVITAILLEMENT DE SOUPLESSE aura lieu jeudi 15, pour le Secteur du Capreau, et vendredi et samedi, pour le Secteur du Centre, sur bons hebdomadaires.

Le magasin de la rue Roche pour la vente libre sera ouvert lundi et mardi, de 9 à 11 h. et de 14 à 17 heures.

VENTE D'AVOINE, au Ravitaillement, lundi, dans la salle du Gymnase, rue Perrier, de 14 à 16 heures, au prix de 60 fr. les 100 kilos.

WATTRELOS

CAVALCADE DU 4 JUIN. — Les membres du comité-organisateur de la Cavalcade du 4 juin, sont convoqués pour le mardi 13 juillet, à 20 heures, à la Marne, salle des mariages. Ordre du jour : Règlement des comptes.

CHARBON. — Voici la suite des secteurs qui doivent venir s'inscrire pour la prochaine distribution : du secteur, le lundi 12 juillet ; du secteur, le jeudi 15 ; du secteur, le vendredi 16 ; du secteur, le lundi 19 ; du secteur, le mardi 20 ; du secteur, le jeudi 22 ; du secteur, le vendredi 23 ; retardataires, le samedi 24. Prix : 32 fr. 50 les 100 kilos. Familles de 1 à 4 personnes, 100 kilos pour 32 fr. 50. Familles de 5 personnes et au-dessus, 150 kilos pour 48 fr. 75.

LANNOY

CYCLISTE EN DEFAUT. — Pour ne pas avoir allumé son appareil sonore à nos vélo, M. Louis Brifaut s'est vu gratifier d'un procès-verbal.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
Lettres de crédit pour voyages.
S'adresser au
CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX 54483

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 11 JUILLET :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque municipale : de 10 h. à midi.

Hippodrome : A 10 h., assemblée trimestrielle de la Fédération des Combattants.

Maison des Œuvres : de 9 à 11 h., Secrétariat du Peuple, consultations gratuites ; Œuvre de Saint-François-Régis, pour faciliter le mariage des indigents.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Concert public : A 10 h., Grand'Place : « La Fraternelle ».

Pharmaciens de garde : MM. Hache, 4, place Notre-Dame ; Caprile, 135, rue du Tilleul.

A Rancq (Blanc-Four), à 10 h., messe de prémices de M. l'abbé Dewitte.

A 3 heures, fête musicale.

A Bousbecque, à 10 h., messe de prémices de M. l'abbé Gustave Crop.

La Grève du Bâtiment

La grève des ouvriers du bâtiment, déclanchée à nouveau il y a plusieurs semaines dans l'agglomération tourquennoise, perdure. En l'annonçant, nous avons dit qu'elle avait été provoquée par une demande de majoration de salaires.

Il ne nous appartient pas d'aborder le fond de ce conflit du travail qui, comme tous, est à la fois funeste aux intérêts patronaux et ouvriers. De part et d'autre, à raison de la situation économique, la prolongation du chômage entraîne un préjudice plus considérable encore, et de longtemps réparable. Cependant, ce préjudice n'est rien comparativement au dommage immense causé aux particuliers.

La présente grève, à l'instar de celles qui sévissent si nombreuses depuis un an, est la grande désolation de l'après-guerre pour des cités dévastées. Elle empêche des centres anémiés de revenir rapidement à la vie et paralyse la reprise de l'activité industrielle et commerciale. Il est une fois de plus vrai que quand le bâtiment ne va pas, rien ne va.

Le client le plus atteint par cette désertion des chantiers est l'Etat, chargé des travaux de reconstitution. Il apparaît donc que ce soit à lui, par un de ses organes tout désigné, l'inspection du travail, de tenter une nouvelle démarche pour aplanir les difficultés.

L'inspecteur divisionnaire du travail à Lille, a déjà prêté ses bons offices à plusieurs reprises. Peut-être, de l'avis même des intéressés, patrons et ouvriers, réussirait-il, à ce point de la grève, à amener la solution recherchée.

UNE FEDERATION DES MUSIQUES DES CANTONS DE TOURCOING. — Il vient d'être procédé à la fondation d'une Fédération des Sociétés de Musique des cantons de Tourcoing. Cette création répond à de nombreux désirs ; elle n'est que la réalisation d'un projet qui avait déjà marqué bien avant la guerre. Aujourd'hui surtout, cette Fédération est nécessaire à raison de la situation obérée des finances municipales. On se peut, en effet, songer à solliciter des communes la moindre subside pour l'organisation de fêtes musicales.

C'est sur l'initiative de M. Carlos Florin, président de la Musique municipale de Roubaix, qu'a eu lieu samedi soir une réunion à laquelle avaient été convoqués les présidents des sociétés de musique de toutes les communes des cantons de Tourcoing.

M. Carlos Florin a expliqué le but de la réunion : créer une fédération des sociétés pour l'organisation de fêtes musicales. D'un commun accord, cette Fédération pourrait donner dans deux communes des cantons de Tourcoing, tirées au sort, une fête musicale à laquelle prendraient part toutes les sociétés fédérées.

Cette proposition a été acceptée avec empressement. Une Commission provisoire, chargée d'élaborer les statuts, fut ensuite nommée. Elle se compose de MM. Carlos Florin, président ; Vanrecke, président de la Fanfare du Blanc-Four, secrétaire, et Anatole Meurisse, de la Musique municipale de Linselles.

Une nouvelle réunion aura lieu le 25 juillet.

AU RAVITAILLEMENT

LE CHARBON A DOMICILE. — La distribution du charbon à domicile commencera lundi pour le Secteur 10 et mardi pour le Secteur 11.

AUX COMMERÇANTS ET NÉCESSITEUX. — Les secours aux nécessiteux seront payés à partir de jeudi 15 juillet courant. Les paiements seront faits aux chefs de famille seulement, qui devront se présenter et signer. On ne peut se faire remplacer.

Jeudi 15 juillet : 1 à 2.500, de 8 h. 30 à 10 h. ; 2.501 à 5.000, de 10 h. à 11 h. 30 ; 5.001 à 7.500, de 14 h. à 15 h. 30 ; 7.501 à 9.700, de 15 h. 30 à 5 heures.

Vendredi 16 : 9.701 à 10.400, de 8 h. 30 à 10 h. ; 10.401 à 13.000, de 10 h. à 11 h. 30 ; 13.001 à 16.500, de 14 h. à 15 h. 30 ; 16.501 à 17.800, de 15 h. 30 à 5 heures.

Samedi 17 : 17.801 à 18.000, de 8 h. 30 à 10 h. ; 18.001 à 19.000, de 10 h. à 11 h. 30 ; Réclamations, 1 à 1.750, de 2 à 4 heures.

LES BONS DE MONNAIE DE 2 FRANCS ET AU-DESSOUS DE LA BANQUE D'EMISSION DE LILLE. — Jusqu'au 20 juillet, ces bons de monnaie seront encore acceptés en paiement à la Recette municipale, 25, rue d'Havré, et dans les dépôts de ravitaillement. Pour les échanges et jusqu'au 31 juillet, s'adresser à Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

LES ILLUMINATIONS DE LA FETE NATIONALE. — Des essais de l'éclairage électrique installé au Palais de la Bourse et à l'Hôtel de Ville, ont eu lieu dans la soirée de samedi. L'effet est vraiment merveilleux.

TOUS LES DIMANCHES ET JEUDIS, Orchestre symphonique Grand Café Peers. 55097

A LA CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Maximum : 5.000 francs par livret. Intérêts : 3.75 p. 100. Remboursement à vue. — Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 1er au 8 juillet de la façon suivante :

1.459 versements ..... Fr. 709.595 fr. »
210 remboursements ..... 227.771 fr. 53

Emprunt 1920. — Les personnes ayant souscrit à l'emprunt 1920 sont invitées à retirer au plus tôt leurs titres au dépôt à la Caisse d'épargne.

UN VETEMENT PRATIQUE : c'est l'imperméable. Voyez le joli choix de la Maison Pouget, 7 et 9, rue St-Jacques. Prix défiant toute concurrence. 55019

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE (Section de Tourcoing), coin des rues Delobel et du Calvaire). — La réunion du mois de juillet pour les recettes, est reportée au deuxième dimanche du mois d'août.

ARGENT TROUVÉ en vendant vieux bijoux or et argent au grand prix, 30, r. du Hase. 627-2

LA SAUVEGARDE DES NOURRISSONS informe les mères de famille que la consultation de M. le docteur Dechert, du mercredi 14 juillet, aura lieu le mardi 13, exceptionnellement, à cause de la Fête nationale.

CHAMPENOISES et litres vides payés très cher. Bonset, 75, rue de Roubaix. Tourcg. 54000

MOUVAUX

FETE NATIONALE. — Les débitants de boisson et organisateurs de concours de pinsons, qui ont fait leur demande à la Mairie, seront retirer leurs prix le mardi 13 juillet.

LE TROTTOIR AUX PISTONS. — Procès-verbal a été dressé à la charge d'un tisserand, Arthur Dubois, de Roubaix, rue de Lille, 145, qui roulait en vélo sur le trottoir de la rue Mirabeau.

MARCQ-EN-BARŒUL
SUPPRESSION DU SECTIONNEMENT ELECTORAL.

— La population est informée qu'en exécution de l'arrêté préfectoral en date du 29 juin 1920, la délibération du Conseil général relative à la suppression du sectionnement électoral sera déposée pendant 3 jours, du 11 juillet au 13 juillet 1920 inclusivement à la Mairie de Marcq-en-Barœul où tous les intéressés pourront en prendre connaissance et fournir leurs observations écrites.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le lundi 19 courant, dans la journée, de 9 heures à 11 heures, M. Alcide Mullet, conseiller d'arrondissement à Hellemmes, délégué à cet effet, recevra pendant ce jour toutes les observations et réclamations pour ou contre le sectionnement.

Un registre spécial divisé en deux parties, l'une pour les déclarations favorables, l'autre pour les observations contraires sera ouvert dès le 11 juillet 1920, par les soins de M. le Maire.

AMICALE DES COMBATTANTS. — Le jour de la Fête Nationale, la Société déposera au cimetière des fleurs au Monument des Morts pour la Patrie. Rendez-vous au siège à 14 heures.

Il est rappelé que la société chorale « L'Etoile » a invité l'Amicale des Combattants à assister au service funèbre qu'elle fera célébrer le 14 juillet, dans l'église du Pont, à la mémoire des enfants de Marcq tombés au champ d'honneur. Réunion chez Mme Vve Lemaire, rue Jacquard, à 8 h. 30.

OUTRAGES A LA POLICE. — Pour injures, outrages et rébellion envers la police, un débardeur, Noël Pinsard, 41 ans, de Wambrechies, a été arrêté et déféré au Parquet de Lille.

DERNIÈRE HEURE

UNE SÉANCE MOUVEMENTÉE
Un Rapport provocateur de M. Hugo Stinnes sur la question du charbon

Spa, 10 juillet. — La séance de matin de la Conférence a présenté le plus vif intérêt. La vieille Allemagne a paru par l'organe de M. Hugo Stinnes, l'un des magnats de la grande industrie du Reich, qui a prononcé un discours d'une violente provocation.

M. Delacroix a dû rappeler à l'ordre M. Stinnes.

Un rapport de M. von Simons

La question en discussion était celle du charbon. Le docteur Simons parla le premier et fit, en termes mesurés, certaines à son habitude, un rapport très complet qui ne concluait d'ailleurs ni à l'acceptation des conditions des Alliés, ni à leur refus ; il tendait à démontrer leur caractère inacceptable ; puis le ministre des affaires étrangères allemand demanda à faire entendre M. Hugo Stinnes et M. Hue, le premier, représentant le patronat et l'autre, comme délégué des ouvriers.

M. Von Simons tint à faire remarquer que ces deux compatriotes parlaient en leur nom personnel, de façon à laisser la possibilité au gouvernement allemand de les désavouer par la suite, s'il est nécessaire ; mais il n'est pas douteux que la déclaration des orateurs était destinée, dans son esprit, à impressionner les représentants alliés.

Un exposé agressif de M. Hugo Stinnes

M. Hugo Stinnes commença son exposé par ces mots, qui provoquèrent une courte stupeur parmi les Alliés :

Celui qui n'est pas atteint de la maladie de la victoire, saura que ce n'est pas par des décisions comme celle qui nous est présentée, qu'on sortira d'une pareille crise.

M. Delacroix releva immédiatement, comme il convenait, ce langage déplacé :

Nous sommes en paix, dit-il, nous devons la réaliser avec le plus de loyauté possible. Je vous prie de ne pas parler sur ce ton provocateur.

M. Hugo Stinnes répliqua : « Je parle au nom du droit et non au nom de la courtoisie ». Il poursuivit son discours dans une forme assez agressive. Il parla des esprits qui ignorent tout au monde. Il déclara que les mines françaises n'ont pas été détruites par vandalisme, mais par un strict et légitime intérêt militaire.

Au nom des entrepreneurs, je déclare que nous ne pouvons accepter la décision que vous nous imposez, même si vous faites occuper la Ruhr par vos mains à l'aspect demandé, lorsque vous les utiliserez comme force de police, tous les Etats... et tous les Allemands, se révolteront ; vos mesures aboutiront à la révolution, à la ruine générale ; elle ébranlera l'industrie, affaiblira la classe ouvrière, rendront perpétuel l'état actuel de détresse qui, autrement, pourrait disparaître en trois ans, provoqueront en Allemagne des troubles, dont les conséquences frapperont la France et l'Europe entière. Le droit n'est pas de votre côté.

En dehors de ces propos menaçants, M. Hugo Stinnes n'apporta aucune argumentation, sérieuse contre le projet allié.

Déclaration du Député socialiste Hue

Au contraire, le député socialiste, Hue, représentant les mineurs, s'exprima avec modération. Il développa cette thèse que la question du charbon est un problème d'ordre international et qu'il faut commencer à l'examiner contradictoire d'une Commission d'experts. L'Allemagne s'efforce d'obtenir l'intensification de sa production en houille ; elle a maintenu la journée de travail à sept heures, dans les mines, alors que les ouvriers réclamaient six heures ; mais ils se refusent à prolonger la durée de leur travail quotidien, d'accord, en cela, avec les syndicats français anglais et américains. Il affirma même avec sérieux que le meilleur moyen d'intensifier la production, serait de réduire encore les heures de travail. « Les diplomates, dit-il en terminant, peuvent élaborer les projets qui leur conviennent, la décision finale dépend seulement de la volonté des ouvriers mineurs. »

Là-dessus, la séance fut levée.

Mauvaise impression

Au cours de cette séance, les représentants alliés, M. Lloyd George en tête, manifestaient des signes visibles d'impatience, alors l'exaspération en présence de la manœuvre allemande qui consistait à dresser, successivement, devant les Alliés, l'arrogance pangermaniste, puis le péril communiste. Cette grossière tentative d'intimidation montée par la délégation allemande et lourdement exécutée par M. Hugo Stinnes qu'on se représente pourtant comme un homme bien habile, a produit exactement l'effet contraire de celui escompté par le clan allemand.

Les délégués alliés, à la sortie, ne cachaient pas leur sentiment à cet égard.

M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, nous a déclaré :

« C'est inimaginable. On juge par là du traitement que nous aurait imposé l'Allemagne, si elle avait été victorieuse. Les Allemands qui cherchaient suivant la mode qu'ils pratiquent depuis l'ouverture de la Conférence, à provoquer la désunion des Alliés n'ont réussi, samedi matin, qu'à faire l'unanimité contre eux, dans le dégoût de leur attitude impudente. »

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

LA REPLIQUE DE M. MILLERAND
COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Spa, 10 juillet. — La seconde séance plénière de la Conférence s'est tenue de 4 h. ½ à 7 heures.

M. Millerand a répondu aux observations de la délégation allemande relative à la notification des Alliés dans la question du charbon. Il a marqué la modération de la politique des Alliés dans la question des fournitures de charbon calculées, mois par mois, par la Commission des réparations en tenant compte des chiffres de la production des mines.

M. Millerand a également signalé l'inexécution par l'Allemagne de ses engagements et des demandes raisonnables qui lui étaient présentées et marqué que le docteur Simons lui-même, avait reconnu les fautes commises en passant des contrats avec les Etats neutres.

M. Millerand, au nom des Alliés, a invité les experts allemands à prendre contact immédiat avec les experts alliés pour faire connaître leurs explications et suggestions.

Le docteur Simons a ensuite annoncé que le plan des réparations serait remis, dimanche soir, aux Alliés pour que la discussion